

# SOUTIEN AU DÉMARRAGE ET AU MAINTIEN D'UN JARDIN COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIF

Présenté dans le cadre de l'animation des  
jardins communautaire et collectifs 2014

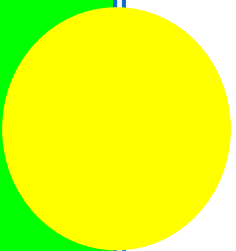
Par Cynthia Houde, animatrice jardin,  
mis à jour en 2017 par Jeanne Trachy

Initiative rendue possible grâce au Collectif  
pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale



## Sommaire

1. Cibler les besoin	4
2. Distribuer les tâches	4
3. Faire un calendrier	3
4. Se donner des règles de vie	3
5. Rayonner sur sa communauté	4
6. Se réseauter	4
Annexes	5
Annexe 1 : Exemple d'ordre du jour pour une rencontre de démarrage de jardin	5
Annexe 2 : Les tâches et les rôles du comité jardin	6
Annexe 3 : Exemple de fiche d'inscription pour les jardins	8
Annexe 4 : Exemple de calendrier des activités d'un jardin communautaire et collectif	9
Annexe 5 : Exemple de règlements de fonctionnement	10



## **1. Cibler les besoins**

Que ce soit pour un démarrage de jardin ou un jardin déjà existant, il est important de déterminer ses besoins assez tôt dans la saison. Une rencontre avec le groupe de jardiniers pourrait être faite en avril, ou même avant, pour permettre d'entendre tout le monde et d'établir une liste des besoins. Lors de cette rencontre, chacun sera invité à faire part de sa vision du jardin pour la saison à venir. Il est bon que tous les besoins soient exprimés même s'ils ne sont pas retenus pour l'année en cours. Exprimer les besoins individuels permet d'alimenter la réflexion et assure un portrait plus juste du groupe. Les aspects suivants peuvent être abordés pour déterminer les besoins:

- Les ressources financières
- Le recrutement
- L'aménagement du jardin
- Les aires de repos
- La gestion de l'eau
- Le travail et l'amendement du sol
- Les voies d'accès au jardin
- La partie collective
- L'achat de semences et de plants
- L'organisation d'évènements
- La participation de l'école et du terrain de jeu au jardin
- La visibilité du jardin dans la communauté

En impliquant tous les jardiniers(ères), vous vous donnez la chance d'avoir un portrait des besoins qui correspond à la vision du groupe. Ceci facilitera donc l'implication de chacun tout au long de la saison.

À l'annexe 1, il y a un exemple d'ordre du jour pour la première rencontre avec les jardiniers.

## **2. Distribuer les tâches**

Lorsque les besoins sont déterminés, il devient plus facile de dresser une liste des tâches à accomplir pour répondre à chacun de ces besoins. Déterminer les tâches permet aussi de les partager pour que le jardin ne repose pas sur le dos d'une seule personne, mais sur le groupe. C'est de cette manière que le projet devient réellement communautaire. Voici un exemple d'une façon de procéder pour mettre les besoins en tâches.

Tableau 1 : Exemple de tâches pour répondre aux besoins des jardiniers

Besoins	Tâches	Responsable
Avoir des réserves d'eau autour du jardin	Demandes de commandites	Denise
	Demander l'accès à la sortie d'eau la plus proche	Denise
	Achat de baril, boyau d'arrosage et arrosoirs	Robert
	Transporter et disposer les barils au jardin	Robert
Avoir une table des chaises près du jardin pour pouvoir se reposer à l'ombre	Demandes de commandites	Denise
	Fabrication de table et chaises de jardin	Louis
	Transport et installation au jardin	Robert

Une fois les besoins du groupe déterminés, il est important de répartir les tâches entre chacun. Certains ont davantage de temps à consacrer que d'autres, alors que certains ont des contacts intéressants. Tous ces aspects peuvent être considérés en rencontre de groupe. Ceci permettra aussi de déterminer les forces et intérêts de chacun par rapport aux tâches à effectuer. À l'annexe 2, il y a une ébauche pour la distribution des tâches au sein du comité de jardin.

### 3. Faire un calendrier

Bien entendu il est aussi important de se donner des échéances pour réaliser nos objectifs. Il peut donc être utile d'avoir un calendrier avec les tâches à accomplir. Ceci permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur la saison et de mieux se préparer. À l'annexe 3, un exemple de calendrier est présenté. Les tâches sont à titre indicatif seulement, elles peuvent varier énormément d'un jardin à l'autre.

### 4. Se donner des règles de vie

Avoir des règles de fonctionnement au jardin peut parfois paraître trop protocolaire lorsque vous êtes seulement 6 personnes, mais pourtant ces règles sont un excellent moyen de se donner une façon de fonctionner en groupe. Il peut aussi être très intéressant d'intégrer une section pour les règles de fonctionnement de la partie collective dont les règles peuvent parfois être différentes sur certains points. Ceci permettra aussi à de futurs jardiniers de mieux comprendre ce que veut dire un jardin communautaire et/ou collectif.

Ces règles peuvent aussi parfois être bien utiles lors de situations conflictuelles. Il est toujours plus difficile de contredire des règles qui ont été écrites que ce qui a été dit verbalement. Cette tâche peut paraître longue, mais elle en vaut la peine et ne sera pas à répéter chaque année. Vous trouverez à l'annexe 3, un exemple de formulaire

d'inscription pour le jardin et à l'annexe 4, un modèle de règles de fonctionnement au jardin.

### **5. Rayonner sur sa communauté**

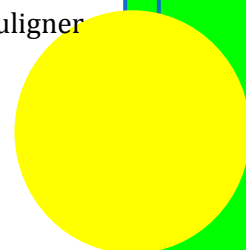
Les jardins gagnent à être connus de tous. Que ce soit pour participer, donner un coup de main, apporter une aide financière, chacun peut vouloir s'impliquer dans un projet pour la communauté. Les jardiniers peuvent donc profiter d'évènement de la communauté pour apparaître avec des légumes ou des photos de leurs jardins. Comme la ville est souvent impliquée dans le jardin de leur municipalité, il peut être fort à propos de faire apparaître le jardin communautaire et collectif dans la programmation des loisirs.

Il est aussi possible d'ouvrir le jardin aux gens de l'extérieur en organisant une visite du jardin ou encore en publiant des annonces sur les activités du jardin dans les journaux locaux. Inviter des personnes de la municipalité ou des partenaires financiers peut aussi être un bon moyen de montrer les résultats positifs qu'amène le jardin à la communauté. L'organisation de fête des récoltes, de concours, de repas collectif ou autres sont autant de façon de réunir les jardiniers et de dynamiser le milieu.

Il n'en tient qu'à vous et votre énergie pour faire du jardin communautaire et collectif un lieu de rencontre dynamique et chaleureux!

### **6. Se réseauter**

Il est bien d'avoir des occasions d'échanger entre les divers groupes de jardiniers. Cela permet de partager des conseils et crée un contexte rassembleur. Par exemple, en 2014, une rencontre inter-jardins a permis d'échanger sur les mode de fonctionnement des jardins et de mettre sur une exposition photos qui se promènera à travers les différentes bibliothèques de la MRC de Rivière-du-loup. En 2017, une rencontre avec des recommandations visant le soutien et la pérennité des initiatives de jardinage communautaire et collectif est à l'horaire. Lors de cette activité, une période en ateliers est prévue pour échange et réflexion sur les activités de jardinage dans les milieux. Enfin, une autre manière de réseauter est de souligner les anniversaires des jardins. Par exemple, certains jardins souligneront leur 5e année d'existence; c'est un beau moment pour souligner les bons coups des jardiniers.



## Annexes

### Annexe 1 : Exemple d'ordre du jour pour une rencontre de démarrage de jardin

#### JARDIN COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIF

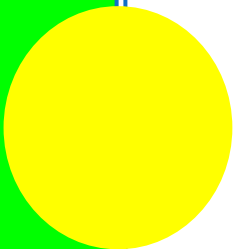
**Convocation à :** Tous les jardiniers

**Date et Où :**

**Sujet :** Démarrage du jardin; mode de fonctionnement, règlements

Ordre du jour du 19 mai 2017

1. Présentation de chacun
  2. Démarche SIS (solidarité et inclusion sociale)
    - a. Accès à des aliments frais et de qualités
    - b. Autonomie et sécurité alimentaire
  3. Les prises de décisions lors des rencontres
  4. Jardin collectif ou communautaire
    - a. L'implication
    - b. Dimension du jardin et/ou parcelles
    - c. Accès à l'eau
    - d. Assurances
    - e. Outils, achat de plants, achat de semences
    - f. Préparation du sol
    - g. Plan de jardin
    - h. Financement
    - i. Terrain de jeu
  5. Fiche d'inscription
  6. Règles de vie au jardin
    - a. Accès au jardin
    - b. L'inscription
    - c. Consignes sur l'entretien du jardin
    - d. Plantation, ensemencement et récolte
    - e. Maintien de l'ordre
    - f. Non-respect des règlements
  7. Conclusion
  8. Prochaine rencontre?
- Motivations, intérêts, expériences  
-Identifier le statut de chacun :  
jardinier. Observateur, niveau  
d'implication désiré  
-Noter les expertises de chacun et  
leur contribution au projet
- Comment allons-nous prendre  
les décisions?  
-tour de parole  
-limite de temps  
-se proposer pour animer
- Compost, fumier composter, planches permanentes, travail du  
sol au tracteur et au rotoculteur
- Aires communes, parcelles... compagnonnage, tenir  
compte du vent, soleil
- Donner un exemple et en discuter. Fixer un coût
- Aborder le sujet, mais les définir à la prochaine rencontre
- Révision des prises de décisions



## **Annexe 2 : Les tâches et les rôles du comité jardin**

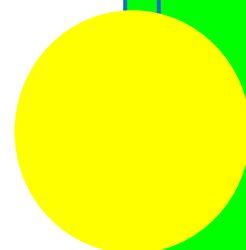
### **Le comité jardin**

Le comité jardin est formé d'environ 3 à 4 personnes. Ces-dernières se partagent des tâches et des responsabilités afin de permettre le bon fonctionnement du jardin communautaire. Les personnes désirant s'impliquer dans ce comité doivent posséder des qualités telles que l'écoute, de l'entregent, de la débrouillardise et de l'initiative. Les membres du comité doivent s'investir environ 3-5 heures mensuellement. Bien entendu les mois de mai, juin et septembre sont un peu plus chargés étant donné les rencontres de démarrage et la Fête de fin de saison.

### **Les responsabilités à partager entre les membres du comité**

- Organiser la rencontre d'accueil, présenter les règlements et en remettre une copie à chacun;
- Lors de la rencontre d'accueil, présenter le mode de fonctionnement de la parcelle collective et former le groupe;
- Faire les achats de matériel et veiller à l'entretien de ce dernier;
- Veillez à ce que tout le monde entretienne sa parcelle, telle que défini dans les règlements et faire des rappels au besoin;
- Organiser la fête de fin de saison en collaboration avec les jardiniers et jardinières;
- Faire des demandes de commandites au besoin et vérifier le budget disponible auprès de la Société d'Horticulture et de la Ville de Rivière-du-Loup;
- Organiser la première rencontre du collectif et effectuer le suivi;
- Faire une rencontre de bilan;
- Être présent lors des rencontres du C.A. de la Société d'horticulture (rencontre mensuelle).

Vous trouverez à la page suivante une suggestion des tâches et des responsabilités listées plus haut réparties selon les mois de l'année.



# SOUTIEN AU DÉMARRAGE ET AU MAINTIEN D'UN JARDIN COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIF

## **Avril**

Rencontre du comité jardin pour planifier la saison et distribuer les différentes tâches et responsabilités entre les membres.

Planification de la rencontre de départ (réservation de la salle, préparation des documents, préparation du matériel d'animation...)

## **Mai**

Animation de la rencontre de départ; planification avec le reste du groupe de la corvée printanière; formation du collectif.

Achat du matériel nécessaire pour la nouvelle saison (outils, paille, BRF, fumier...)

Corvée printanière (division des parcelles, paillage des allées, ...)

## **Juin-Juillet**

Veiller à ce que chacun s'occupe de sa parcelle et faire des rappels au besoin.

Organisation d'activités avec le terrain de jeu ou entre les jardiniers et jardinières (ex. yoga au jardin, ateliers, bricolage, visite du jardin...)

## **Août**

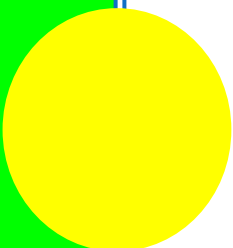
Rencontre de planification et organisation pour la fête de fin de saison.

## **Septembre**

Fête de fin de saison; lors de cette fête c'est le bon moment de prendre l'appréciation des jardiniers et jardinières pour la saison. Ceci permettra de mieux connaître les choses à améliorer pour les années futures.

Rédiger un court bilan de fin de saison (+, -, améliorations possibles)

Lettre de demande à la Ville de Rivière-du-Loup en ce qui concerne le terrain, le compost, l'eau et autres services

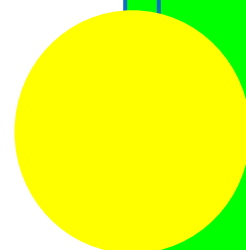




**Annexe 3 : Exemple de fiche d'inscription pour les jardins**

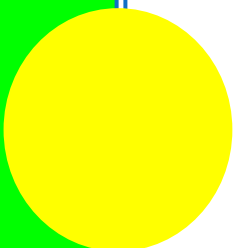
Formulaire d'inscription :  
**Le jardin communautaire et collectif de \_\_\_\_\_**

N° de la parcelle : _____	Année : _____
Nom : _____	Colocataires : _____ _____
Téléphone : _____ Courriel : _____	Adresse : _____ _____ _____
Paiement de _____	
<i>J'atteste avoir pris connaissance des règlements du jardin communautaire et m'engage à les respecter.</i>	
Signature : _____	Date : _____



**Annexe 4 : Exemple de calendrier des activités d'un jardin  
communautaire et collectif**

Janvier	Février	Mars	Avril
	Recherche de financement  Renouvellement de l'entente avec le propriétaire du terrain	Achat de semences à la fête des semences	Rencontre de groupe pour distribuer les tâches  Contact avec l'école pour une parcelle éducative
Mai	Juin	Juillet	Août
Ajout de fumier et de compost  Contacter l'agriculteur pour le travail du sol  Atelier de préparation du jardin écologique	Fin des inscriptions  Corvée de plantation de la parcelle collective  Fête du printemps		Atelier de fermeture du jardin  Visite du jardin par la garderie
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Fête des récoltes du jardin	Corvée de fermeture du jardin  Bilan de fin de saison		



## **Annexe 5 : Exemple de règlements de fonctionnement**

### **Règlements de fonctionnement Jardin communautaire et collectif \_\_\_\_**

#### **1. Jardin communautaire écologique**

- Le jardin communautaire est à vocation écologique, donc les engrais ou pesticides chimiques sont autorisés.
- Seuls les fertilisants naturels sont acceptés.
- Tout jardinier a la responsabilité de s'impliquer dans la vie du jardin et est tenu de participer aux rencontres de travail.
- Les jardiniers locataires doivent faire preuve d'une attitude favorisant à la fois un climat d'entraide et d'harmonie pour le bon fonctionnement du jardin. Le membre locataire est responsable des personnes qui l'accompagnent.

#### **2. Les frais d'inscription**

- Les frais de location d'une parcelle sont de \_\_\_\_ \$ par année;
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables et les chèques postdatés ne sont pas acceptés.
- Un dépôt de 2\$ sera demandé pour la clé et sera remis si non-renouvellement.

#### **3. Modalités d'inscription**

- La priorité des parcelles est d'abord accordée aux résidents du quartier \_\_\_\_\_ en tenant compte de l'ancienneté des jardiniers;
- Le jardinier locataire doit aviser s'il ne désire plus cultiver sa parcelle. Il reste cependant responsable de sa parcelle tout au long de la saison;
- Un jardinier n'a droit qu'à une seule parcelle et celle-ci n'est pas transférable;
- Le jardinier locataire de moins de 18 ans doit être parrainé par un adulte.

#### **4. Les modalités de renouvellement d'inscription sont établies comme suit :**

- Les anciens jardiniers locataires ont priorité pour renouveler et conserver leur parcelle;
- Le renouvellement de son inscription demeure la responsabilité du jardinier;
- Tout jardinier n'ayant pas renouvelé ses frais de location avant le 15 janvier ne sera pas considéré comme inscrit et sa parcelle deviendra libre pour de nouveaux jardiniers;
- Les demandes de changement de parcelles devront être faites lors du renouvellement de l'inscription et seront traitées avant les inscriptions des nouveaux jardiniers selon la disponibilité des parcelles vacantes;

- Dans le cas, où une même parcelle est convoitée par plus d'un membre, la priorité sera accordée selon l'ancienneté des membres et en dernier recours par tirage au sort.

#### **5. Consignes relatives au jardinage**

- Les nouveaux membres sont choisis parmi les personnes inscrites sur la liste d'attente;
- La saison de jardinage débute dès que le terrain est propice au travail du sol et se termine vers l'Action de Grâce;
- Un jardinier qui n'a pas nettoyé sa parcelle au plus tard le 1 novembre devra renouveler son inscription sur la même parcelle pour l'année suivante;
- Si des cultures sont laissées au jardin pendant l'hiver, la parcelle doit être payée au maximum le 1<sup>er</sup> novembre de l'année courante.
- Un jardinier locataire est tenu d'entretenir soigneusement sa parcelle et d'exercer un contrôle adéquat des herbes indésirables en les empêchant de monter en graines et d'envahir le voisin;
- Un jardinier locataire qui prévoit s'absenter pour une certaine période de temps (vacances, maladie...) doit confier à une autre personne l'entretien de sa parcelle;
- Seules les méthodes de contrôle écologique sont acceptées;
- L'entretien des allées adjacentes aux parcelles et des allées communes est la responsabilité conjointe des jardiniers.
- Tout jardinier qui n'a pas travaillé, jardiné, désherbé ou fait quelques activités sur sa parcelle au 1<sup>er</sup> juillet, risque de perdre son droit d'accès à cette dite parcelle au profit d'un jardinier en attente d'un terrain pour l'année en cours

#### **6. Plantation, ensemencement et récolte**

- Un jardinier ne récoltera pas dans les parcelles voisines sans avoir reçu l'autorisation du jardinier cultivant la parcelle.
- Tout bris doit être signalé aux autres jardiniers.
- Un jardinier doit jeter ses déchets dans la poubelle identifiée à cette fin et les matières organiques à composter doivent être déposées dans le composteur.
- Les roches devront être mises tout au même endroit.
- Le compost est la responsabilité conjointe des jardiniers.

#### **7. Restriction et interdictions**

- L'abus de boissons alcoolisées est interdit dans le jardin communautaire;
- Aucun vandalisme ne sera toléré de la part des jardiniers;
- Les animaux ne sont pas admis dans le jardin communautaire, ils doivent être attachés à l'extérieur du jardin;

- Les bicyclettes doivent être placées à l'extérieur du jardin et les voitures dans l'espace devant le cabanon.

#### **1. Avertissement et expulsion**

- Les jardiniers peuvent avertir tout membre qui enfreint les règlements;
- Lorsqu'un jardinier ne respecte pas un ou plusieurs règlements et que les autres jardiniers ont déjà fait un ou des avertissements verbaux, un avis sera adressé au comité de jardin pour l'informer de la situation;
- Le jardinier en faute a cependant le droit de se faire entendre par le comité de jardin;
- Une assemblée pourra être convoquée afin de décider des mesures qui devront être prises pour faire respecter le règlement par la personne en faute;
- Un avis d'expulsion pourrait alors être voté.

Ce document a été réalisé à partir d'expériences terrains avec les jardiniers. Certains conseils proviennent des guides suivants :

Laboratoire rural Produire la santé ensemble (2012). En jardinant au cœur de ma ruralité : Guide pratique pour démarrer un jardin communautaire en milieu rural. 59 pages. <http://www.vivreenlotbiniere.com/wp-content/uploads/2017/02/guidejardincommunautaire-Val-Espoir.pdf>

Roblain, Sabine (2013). Petit guide de planification d'un jardin communautaire ou collectif. Table des partenaires du développement social de Lanaudière. 12 pages. [http://www.tpdsl.org/upload/File/brochure\\_jardins.pdf](http://www.tpdsl.org/upload/File/brochure_jardins.pdf)

Pedneault, André et Roll Grenier (1996). Créer un jardin communautaire; l'aménager, le gérer, l'animer. Ministère pour l'environnement et la faune & Ville de Montréal. 113 pages.

